Envoyé en préfecture le 22/06/2026
Reçu en préfecture le 22/06/2026
Publié le
ID : 035-213502644-20260622-2026_083-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département
Ille-et-Vilaine

Arrondissement de
Vitré

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Saint-Didier

Séance du 17/06/2026

Date de la convocation
12/06/2026

Date d'affichage
12/06/2026

Nombres de membre
Afférents au conseil municipal : 19 Présents : 17 Votants : 18

L'an 2026, le 17 juin à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur SINOQUET Vincent, Maire.

Présents : M. SINOQUET Vincent, Maire, M. PEREZ Julien, M. EON Jonathan, M. BARBEAU Grégoire, Mme SINOQUET DARDENNE Elodie, Mme KHEZZANE Christine, M. CHARLIER Clothaire, Mme CHARLES Aurélie, M. BLANCHET Jacques, M. SORRE Bertrand, Mme HASCOET Marie, Mme POULAIN Justine, Mme SABATIER Nathalie, Mme Hutsebaut Sylvie, M. KERGOAT Joel, M. QUIDELLEUR Noa, Mme CHRISTY Yoanna

Excusés avec pouvoir : Mme GODEFROY Nathalie donne son pouvoir à Mme KHEZZANE Christine

Excusé sans pouvoir M. BROSSAIS Daniel

Secrétaire de séance : Mme SABATIER Nathalie

Réf	2026-083

Objet de la délibération : FINANCES : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2026

Madame KHEZZANE expose la proposition d'attribution de subventions aux associations pour l'année 2026. Pour rappel en 2024, la subvention minimale par association déodatienne était passée de 75 € à 80 € et la subvention par enfant de -18 ans résidant sur Saint-Didier de 15 € à 16 €.

Pour 2026, la mairie a reçu 29 demandes de subvention, 15 sont des associations déodatiennes.
La proposition est de maintenir les subventions de fonctionnement tel que :

Intitulé	2026
Subvention minimale par association déodatienne	80 €
Subvention par enfant de -18 ans	16 €

Il est proposé de ne pas attribuer aux associations pour 2026 de subventions spécifiques pour des projets.

En pièce-jointe, vous trouverez l'ensemble des demandes et les subventions allouées par association.

Le montant total de la somme allouée pour les associations en 2026 est de 8 204 €.

Christine KHEZZANE et Sylvie HUTSEBAULT se retirent du vote car elles sont membres du bureau d'association du tennis de table.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal :

- **APPROUVE** le versement des subventions aux associations tel que défini dans le tableau joint,
- **AUTORISE** M. Le Maire ou toute personne déléguée à signer les documents relatifs à ce dossier

Tableau des attributions des subventions aux associations au titre de 2026

Envoyé en préfecture le 22/06/2026
Reçu en préfecture le 22/06/2026
Publié le
ID : 035-213502644-20260622-2026_083-DE

Nom Association	Subvention demandée en 2026		Subvention fonctionnement accor				Subvention Exceptionnelle titre de projet en 2026	Total Subvention 2026
	Fonctmt	Projet	Subvention Assos déodatiennes	Nbr de Jeunes - 18ans	Subv pour Adhérents (16€/mineurs)	Total Fonct		
Amical Basket Club	80 €		80 €	65	1 040 €	1 120 €	0 €	1 120 €
US Domagé - Saint Didier Football	80 €		80 €	44	704 €	784 €	0 €	784 €
Choreart	80 €		80 €	160	2 560 €	2 640 €	0 €	2 640 €
Cyclo Club	80 €		80 €	0	0 €	80 €	0 €	80 €
Tennis de table	80 €		80 €	11	176 €	256 €	0 €	256 €
US Tennis & Badminton	80 €		80 €	2	32 €	112 €	0 €	112 €
La boule Déodatienne	80 €		80 €	0	0 €	80 €	0 €	80 €
Anciens combattants	80 €		80 €	0	0 €	80 €	0 €	80 €
Génération Mouvement	80 €		80 €	0	0 €	80 €	0 €	80 €
Comité des Fêtes	80 €		80 €	0	0 €	80 €	0 €	80 €
CSF	80 €		80 €	0	0 €	80 €	0 €	80 €
APEL St Golven	600 €		600 €	0	0 €	600 €	0 €	600 €
AEP APE	600 €		600 €	0	0 €	600 €	0 €	600 €
La Déodatienne	80 €		80 €	0	0 €	80 €	0 €	80 €
Je T'étuque	80 €		80 €	6	96 €	176 €	0 €	176 €
Déo'Dom'Renfo	80 €		80 €	3	48 €	128 €	0 €	128 €
Prévention routière	60 €		60 €	0	0 €	60 €	0 €	60 €
Ludothèque Chateaubourg	0 €		0 €	31	496 €	496 €	0 €	496 €
Aurore Gym Vitré	0 €		0 €	10	160 €	160 €	0 €	160 €
Rugby Agglo Chateaubourg	80 €		0 €	8	128 €	128 €	0 €	128 €
Tennis Club Chateaubourg/domagné	0 €		0 €	8	128 €	128 €	0 €	128 €
Judo Club / Yoga Chateaubourg	0 €		0 €	5	80 €	80 €	0 €	80 €
L'outil en main Chateaubourg	80 €		0 €	6	96 €	96 €	0 €	96 €
Chasseurs	80 €		80 €	0	0 €	80 €	0 €	80 €
								A allouer 2026
							Total	8 204 €

pour : 15 , contre : 0 , abstention : 0

Pour copie conforme,
Le Maire,
Vincent SINOQUET

Le Secrétaire de séance,
Mme SABATIER Nathalie

SAINT-DIDIER 35220 (Ille et Vilaine)